La réforme des boissons

Paris, 22 mars. — La commission de la réforme des boissons a entendu M. Castelin sur le droit de détail et son remplacement par une augmentation du droit de circulation.

Le député de l'Aisne a demandé la disjonction de cette disposition pour en faire l'objet d'une proposition spéciale qui pourrait être discutée avant la séparation des Chambres. M. Salis s'est opposé à la disjonction et a insisté pour que la réforme se présentât devant la Chambre dans son intégralité. La commission a adopté les conclusions de *M. Salis et pour les mêmes raisons* a repoussé l'amendement Julien Dumas relatif à la répression de la fraude sur les bières.

Nouvelles du Jour

Un discours de M. Waldeck-Rousseau à l'inauguration du « Grand Cercle Républicain »

Paris, 22 mars. — Ce soir a eu lieu l'inauguration du « Grand Cercle Républicain » qui s'est fondé à Paris dans le but de créer entre ses membres un centre permanent de contact et d'action et de faire triompher une politique de progrès, conforme aux principes de 1789 et de la Révolution Française.

De nombreuses personnalités politiques assistaient à cette solennité ; citons notamment MM. Waldeck-Rousseau, sénateur, président du Conseil général du Cercle ; Audiffred, député, Cazot, sénateur ; Expert-Besançon, vices-présidents ; Marcel Fournier, secrétaire général ; Cordelet, Labbé, Chaumié, sénateurs ; Marty, Magnien, Delombre, de Montebello, Deloncle, Néron Bancel, Rose, Fleury-Ravarin, etc., députés ; Valentin Simon, Yves Guyot, Franck et de nombreux représentants de la presse parisienne et de la presse départementale.

Au cours de la soirée, M. Waldeck-Rousseau, dans une courte allocution, a remercié tous ceux qui avaient répondu à l'appel des organisateurs du Grand-Cercle; il espère que cette entreprise montrera ce que peuvent la persévérance, la confiance en soi-même, c'est-à-dire dans sa propre force. (Applaudissements.)

« La politique n'est pas une corvée, mais un devoir, une obligation pour tous ceux qui ont le souci de la grandeur de leur pays, du développement des libertés et de la défense de ses intérêts. (Applaudissements).

» Voilà pourquoi a été créé ce centre d'action et de propagande. Plus on a fait d'efforts pour détraquer les institutions actuelles, plus on les a enracinées, malgré la fièvre de revision qu'on a essayé de susciter. »

L'orateur insiste sur la nécessité de créer des mœurs parlementaires et constitutionnelles. Pour y arriver, il faut d'abord former un grand parti compact, homogène, ayant une direction constante, sûrement délibérée et fermement pratiquée.

« Il ne faut pas vivre au jour le jour, ni subordonner son intervention et son vote aux incidents d'une séance : il faut tout régler, et arrêter la formule sur laquelle peut se former une majorité. Il ne faut pas s'épargner à donner des conseils si l'on veut éviter le regret de n'avoir à se faire que des reproches. »

L'orateur exprime, encore une fois, sa reconnaissance pour tous ceux qui se sont groupés en vue de réaliser la politique qu'ont incarnée Gambetta et Jules Ferry, celle qui ne répudie aucune des conquêtes de la Révolution, celle qui veut défendre tous ses principes, aussi bien contre la contre-révolution monarchique qui tient, que contre la révolution socialiste qui commence ; celle qui répudie tout esprit de secte, qui considère les guerres de races et de religions comme des solécismes, en vérité *trop barbares* en l'état de notre civilisation, celle qui veut *faire respecter*, comme un domaine inviolable, le for intérieur de toutes les consciences.

M. Waldeck-Rousseau fait l'éloge des services éclatants rendus par le ministère actuel et de l'éminent homme d'Etat qui le préside : Je sais sûr, ajoute-t-il en terminant, de resumer votre idéal en buvant toute à l'heure à la République, au progrès par la raison vers la liberté et la justice. (Applaudissements.)

Un punch a été ensuite offert aux personnes présentes.

Le naufrage du paquebot « Ville-de-Rome »

Paris, 22 mars. — L'*Agence Nationale* reçoit la dépêche suivante :

« Alger, 22 mars. — Suivant une dépêche particulière que vient de recevoir la famille d'un des passagers du paquebot la *Ville-de-Rome*, parti hier de Marseille, ce navire aurait fait naufrage, cette nuit, vers deux heures du matin, à six milles des îles Baléares. L'agent de la Compagnie transatlantique d'Alger n'avait pas encore reçu confirmation de cette nouvelle à cinq heures du soir. »

Paris, 22 mars. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Une dépêche, reçue ce soir, à neuf heures et demie, à la Compagnie Transatlantique, confirme que la *Ville de Rome* a fait naufrage aux Iles Baléares, près du Port Mahon, ce matin, vers huit heures. On ne connaît pas encore la cause de l'accident. Tout le monde est sauvé. Un paquebot a été envoyé de Marseille à Port-Mahon. »

Paris, 22 mars. — La *Ville de Rome* est un paquebot qui servait de courrier rapide entre Marseille et Alger. Il jaugeait 1870 tonneaux, sa machine était de 2,000 chevaux. La cargaison, à chaque voyage, représente une somme assez considérable. La perte de ce bâtiment, qui s'ajoute à celle du *Fluchat*, entraîne, pour la Compagnie Transatlantique, un dommage dépassant peut-être deux millions.

Mais on sait que cette compagnie a assuré toute sa flotte, et fait de même régulièrement pour le chargement de ses navires.

Paris, le 22 mars. — L'*Agence Havas* communique les dépêches suivantes :

Une dépêche particulière de Mahon, adressée au journal le *Télégramme*, annonce que le paquebot *Ville de Rome* a coulé à pic près des Baléares. Tous les passagers et l'équipage ont été sauvés. Parmi les passagers se trouvait M. Guillemin, maire d'Alger. »

Barcelone, 22 mars. — Le steamer *Ville de Rome* s'est échoué, ce matin, à cause du brouillard, près du cap Negre, à l'île Minorque. Les 117 passagers, dont 30 dames, l'équipage et la correspondance, ont été sauvés. On croit que le paquebot est perdu.

Paris, 22 mars. — La Compagnie générale transatlantique communique la dépêche suivante de Port-Mahon, 22 mars :

« Les passagers et l'équipage de la *Ville-de-Rome* ont été sauvés. Demain, un paquebot de la Compagnie partira de Marseille pour prendre à Port-Mahon l'équipage et les passagers et les diriger sur Alger. »

Le naufrage d'un autre navire, le « Météore »

Paris, 22 mars. — Le *Soleil* de demain dit recevoir la dépêche suivante :

« Marseille, 22 mars. — On apprend aujourd'hui la perte du magnifique paquebot roumain, le *Météore*, allant de Constantinople à Kustendge, qui a été surpris par une forte bourrasque de neige et jeté à la côte sur un récif. Le *Météore* avait quatre-vingt-dix hommes d'équipage et cent cinquante passagers, la plupart négociants turcs et grecs.

» Le sinistre s'étant produit la nuit, une effroyable panique se déclara, mais, grâce au sang-froid des officiers, tout le monde, sauf trois passagers, qui se précipitèrent à la mer, put quitter le paquebot et se réfugier à terre. Une heure et demie plus tard, le *Météore* coulait. »

Nomination du directeur de l'office national du commerce extérieur

Paris, 22 mars. — Le *Journal officiel* publiera demain un décret aux termes duquel M. Collin-Delavaud, sous-directeur au ministère du commerce, est nommé directeur de l'office national du commerce extérieur.

Les femmes avocats

Paris, 22 mars. — MM. Bourgeois, Deschanel, Leveillé et Poincare viennent de rédiger une proposition de loi ayant pour but de permettre aux femmes, munies des diplômes de licencie ou de docteur en droit, de prêter le serment d'avocat et d'exercer la profession d'avocat à la Cour d'appel. — Cette proposition a été déposée aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

La grève de Toulon

Toulon, 22 mars. — L'administration des Forges et Chantiers de la Seyne, après avoir consenti à surseoir à la fermeture des ateliers, a décidé hier, sur la prière de la municipalité, d'accorder, aux grévistes, de sérieuses concessions, en s'engageant, notamment, à ne pas recruter de nouveaux adhérents à sa caisse de secours.

Mais cette proposition a été repoussée, ce matin, par l'assemblée des grévistes, qui exigeant que la caisse de secours de l'administration ne comprenne plus aucun ouvrier, que ceux qui en font partie démissionnent et *que la Compagnie refase toute adhésion nouvelle.*

L'affrètement du vapeur français les « Alpes » par le gouvernement russe

Marseille, 22 mars. — Le vapeur les *Alpes*, de la compagnie des Transports Maritimes, vient d'être affrété par le gouvernement russe et partira, le 1er avril, pour Odessa, où il chargera du materiel de guerre, des approvisionnements et 1,500 hommes, qu'il transportera à Vladivostock.

Rixe sanglante entre ouvriers français et ouvriers italiens

Albertville, 22 mars. — Une rixe sanglante s'est produite, la nuit dernière, entre ouvriers français et ouvriers italiens. De violents coups ont été échangés et deux transalpins ont été grièvement blessés. L'un d'eux a succombé quelques heures après à ses blessures. Un autre est dans un état qui inspire de sérieuses inquiétudes.

L'enquête ouverte a amené plusieurs arrestations dont celle du meurtrier présumé.

Troubles agraires à Basia

Rome, 22 mars. — Des désordres ont éclaté, à Basia, à la suite du mécontentement de la population au sujet du passage des terres ; de nombreux ravages ont été commis. Les carabiniers sont intervenus, mais ils n'ont pu les arrêter. Les dégâts, commis par 500 paysans exaspérés par la misère, sont importants. Des renforts ont été envoyés, et l'ordre est rétabli.

L'arrestation d'un député musulman du Parlement hellénique

Athènes, 22 mars. — Les autorités turques, de Thessalie, ont arrêté Tétrotin Bey, député musulman au Parlement hellénique.

La flotte japonaise

Achat de vaisseaux de guerre

Vienne, 22 mars. — D'après la *Correspondance politique* le gouvernement russe a appris de Tokio, que le Japon a commandé 47 vaisseaux de guerre en Allemagne, en Angleterre, en France et en Amérique et que les équipages de la flotte seront considérablement augmentés.

Il a ajouté de nombreux transports à ceux existants et l'on hâte l'achèvement du port de Nassoura qui n'est qu'à soixante heures de Wladivostok.

L'Angleterre en Extrême-Orient

Londres, 22 mars. — Une dépêche de Hong-Kong annonce qu'une grande partie de la flotte britannique de l'Extrême-Orient se trouve dans les eaux de Shanghaï, port de l'île de Chusan.

Le pourvoi de M. Zola

Paris, 22 mars. — Le pourvoi formé par MM. Zola et Perreux contre l'arrêt de la cour d'assises de la Seine du 23 février, qui les a condamnés respectivement à une année et à quatre mois d'emprisonnement et trois mille francs d'amende, vient d'être inscrit au rôle de la chambre criminelle de la cour de cassation pour l'audience du 31 mars.

Les droits sur les blés

On annonce que M. Girault, sénateur du Cher, a l'intention d'interpeller le ministre de l'agriculture pour demander la suppression immédiate des droits d'entrée sur les blés.

L'affaire Auffray-Barboux

Paris, 22 mars. — L'*Agence Havas* communique l'information suivante :

« On assure que, par suite de la maladie de Me Rousse, qui avait été chargé du rapport sur l'affaire Auffray-Barboux, le conseil s'est préoccupé de la question aujourd'hui, et lui aurait substitué Me Bartholoni. Les affaires disciplinaires et notamment celle de Me Demange auraient été renvoyées à une séance ultérieure. »

Les nouveaux cardinaux français à Rome

Rome, 22 mars. — La réception qui a eu lieu, à l'ambassade de France, en l'honneur des cardinaux de Lyon, de Rennes et de Rouen, a été des plus brillantes.

M. Poubelle, ambassadeur auprès du Vatican, entouré du personnel de l'ambassade en grand uniforme, faisait les honneurs de la maison.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait tous les ambassadeurs et les ministres accrédités auprès du Saint-Siège, la haute prélature, l'auditeur de Rote pour la France, les chefs des différentes communautés, Mgr d'Hautpaul, les prélats de la maison du Pape, les notabilités de la colonie française, les pensionnaires de l'école Farnèse.

Comme il est d'usage, les autres cardinaux présents à Rome ont envoyé leurs félicitations par des gentilshommes.

Tué en pédalant

Cherbourg, 22 mars. — Un nommé Laurent, âgé de 22 ans, originaire de Bonneval (Eure-et-Loir), qui descendait la côte d'Auberville sur un tandem, s'est tué en faisant une chute à un tournant.

Mots français à l'étranger

Si nous empruntons force mots à la langue anglaise, les Anglais, eux aussi, nous en dérobent pas mal.

Un journaliste a relevé, dans les feuilles d'outre-Manche, les expressions françaises suivantes :

« Amour-propre, personnel, matériel, rapprochement, régime, rôle, raison d'être, bourgeoisie, doctrinaire, plébiscite, entente cordiale, esprit de corps, fait accompli, en masse, perfide Albion, raison d'Etat, aplomb, cause célèbre, claque, coup de main, dossiers, noblesse oblige, nom de guerre, à coups de tarif, alcool d'industrie, bordereau, chronique, scandaleux, cherchez la femme, l'homme nécessaire, partie en cause, en disponibilité, etc. »

Si, au lieu de se servir des journaux, le journaliste en question eût épluché des livres, il aurait constaté que les termes français le plus volontiers empruntés par la « perfide Albion » sont des termes de toilette, de cuisine, de littérature, ou ceux qui se rapportent aux usages de la vie mondaine.

Nous empruntons aux Anglais, au contraire, les termes désignant des machines, des appareils nouveaux, des sports physiques, plus diverses expressions relatives à l'initiative individuelle, à l'activité dans le travail, comme *self help, time is money*, etc.

Trois langues jouissent surtout du privilège de fournir des mots et des expressions proverbiales aux autres langues: le français, l'anglais et le latin.

Le froid en Russie

St-Pétersbourg, 21 mars. — Par suite d'une recrudescence du froid, la mer s'est complètement gelée dans le golfe de Riga. De nombreux bateaux sont pris dans les glaces. Pendant tout l'hiver la navigation était restée libre.

Les relations commerciales entre la France et le Japon

Tokio, 22 mars. — Le ministre de France à Tokio et le ministre des affaires étrangères du Japon viennent de procéder à l'échange des ratifications du traité de commerce et de navigation conclu à Paris, le 4 août 1896, entre la France et le Japon.

La demande en autorisation de poursuites contre M. Crispi

Rome, 22 mars. — Aujourd'hui est venue, devant la Chambre, la discussion du rapport de la commission des *cinq, chargée d'examiner la demande en autorisation de* poursuites déposée contre M. Crispi, après l'instruction de l'affaire de la banque de Naples.

La commission des cinq, on le sait, conclut à un vote de censure contre M. Crispi, mais, synchroniquement, l'about de l'accusation portée contre lui. Toutes les tribunes sont combles. Le président recommande le calme et la modération.

MM. Alessio, Barzilai, radicaux ; et Bissolati, socialiste, combattent les conclusions du rapport et demandent que M. Crispi soit déféré à l'autorité judiciaire.

L'extrême gauche présente un ordre du jour dans ce sens, signé par trente-neuf députés.

On pense que les conclusions de la commission, hormis la censure, seront votées par la Chambre.

Les petits profits des toréadors

A propos de la mort récente de Frascuelo, torero espagnol, il nous a paru curieux de publier quelques chiffres de la statistique qu'un journal espagnol vient de consacrer à la dernière campagne tauromachique : Mazzantini a pris part à 66 courses et tué 168 taureaux; Reverte, dans 71 courses, a tué 160 taureaux, Guerrita, 157 dans 76 engagements. Le produit de la saison a été pour Mazzantini de 396,000 francs, pour Reverte de 276,000, pour Guerrita de 456,000. On voit que le métier de torero, s'il est dangereux, est fort lucratif.

L'agitation en Sicile

Rome, 22 mars. — La *Tribuna* reçoit la dépêche suivante de Palerme : « La misère de la population continue à provoquer une grande agitation sur beaucoup de points de l'île. Hier, des démonstrations assez graves ont eu lieu à Castrocale, Nara et Bronte. A Naro, la population voulait piller le grenier public ; la force est intervenue et a rétabli l'ordre. »

On mande de Agnani à la date d'hier que des désordres se sont produits à Sgurgola. Les habitants se sont assemblés et ont protesté contre les impôts ; les femmes participaient à cette démonstration.

La foule, excitée, a envahi l'établissement municipal, a brisé les meubles et a mis le feu aux archives. Des troupes ont été envoyées sur les lieux des désordres.

L'expédition soudanaise

Le Caire, 22 mars. — Les troupes indigènes de Kassala ont battu trois fois de suite le frère d'Osman Digma, qui avait attaqué Adagrama, localité située sur l'Atbara, à mi-chemin entre Kassala et Berber.

Une quarantaine de derviches ont été tués.

Le gouvernement local d'Irlande

Londres, 21 mars. — La Chambre adopte, en seconde lecture, le bill relatif au gouvernement local d'Irlande.

Chemin de fer de Lagos

Liverpool, 22 mars. — Le chemin de fer de Lagos fonctionne sur une étendue de 27 milles.

Les travaux préliminaires sont exécutés jusqu'à Ilaban. Il est question de pousser la voie jusqu'à Saki et de là au Niger. Le téléphone et le télégraphe sont établis à Saki à 300 milles de Lagos.

Les soldats anglais et français stationnés à Oua vivent en bonne intelligence, en attendant le résultat des négociations de Paris.

TIRAGES FINANCIERS

Crédit foncier de France

Emprunt de 1895

Le numéro 353.032 gagne 100.000 francs. Le n° 86.178 gagne 25.000 fr. Le n° 362.963 gagne 10.000 fr. Les trois numéros : 331.315 — 97.964 — 163.764 gagnent chacun 5.000 fr.

Les cinquante numéros qui suivent sont remboursés chacun par 1.000 francs :

147.896	307.952	336.861	54.955	315.604
130.685	50.240	418.664	361.912	9.252
437.390	91.364	207.658	66.436	480.460
94.174	420.957	384.049	155.073	200.488
480.493	389.971	88.809	97.220	184.142
142.736	233.236	243.442	402.135	403.941
885.147	56.024	461.646	319.384	148.455
461.887	92.084	446.319	459.461	399.267
144.258	489.747	199.050	282.384	55.246
73.927	372.391	214.659	343.598	388.037

Communales 1892

Le numéro 240.276 gagne 100.000 francs.

Le numéro 149.672 gagne 30.000 francs.

Les deux numéros 477.005 et 431.290 gagnent 10.000 francs.

Les quatre numéros 53.634 — 66.882 — 130.597 — 25.536 gagnent 5.000 francs chacun.

Les trente numéros suivants sont remboursés par 1.000 francs :

105.484	273.835	378.000	444.473	401.644
31.423	103.687	265.268	260.518	432.162
5.173	386.564	74.628	140.368	235.013
412.059	473.675	208.607	7.891	420.907
339.948	257.023	206.162	137.356	217.724
329.881	64.691	128.907	194.307	

Obligations municipales de Paris 1892

Le numéro 240.276 gagne 100.000 fr.

Le numéro 149.672 gagne 30.000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 477.005 — 431.290.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.: 53.634 — 66.882 — 130.597 et 25.536.

Trente autres numéros gagnent chacun mille francs.

TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES ET LITHOGRAPHIQUES pour le Commerce et l'Industrie

MAISON FONDÉE EN 1835

Imprimerie REBOUX

71 Grande-Rue 71 ROUBAIX

Chronique Locale

ROUBAIX

UN INCIDENT SUR LA GRAND'-PLACE. — Un conseiller municipal, rédacteur de l' « Egalité », soufflété publiquement. — Un incident s'est produit mardi après-midi, Grand'-Place. A la suite d'un article l'insultant, un industriel de Roubaix a soufflété publiquement un conseiller municipal, rédacteur de l'*Egalité*, et un échange de coups s'en est suivi. Voici les faits :

Dans son numéro de lundi, l'*Egalité* publiait sous le titre : *A un pleutre*, un entrefilet signé L. Bailleul, et qui contenait des insultes grossières à l'adresse d'un industriel de Roubaix, M. Jules Fauvarque, fabricant de tissus.

Cette véritable provocation ne devait pas rester sans suites.

M. Fauvarque, ayant appris que le rédacteur de l'*Egalité* venait tous les jours à la mairie, dans le courant de l'après-midi, vint l'attendre sur la Grande-Place, mardi vers quatre heures.

Il faisait les cent pas sur le trottoir vis-à-vis la Bourse, quand M. Bailleul arriva sur le même trottoir, mais du côté opposé.

M. Fauvarque alla à sa rencontre, l'arrêta et l'interpellant lui dit :

« M. Bailleul, vous m'avez traité de pleutre dans votre journal, mais vous, vous n'êtes qu'un lâche ! »

En même temps, M. Fauvarque donna à M. Bailleul deux soufflets.

Ce dernier se rejeta alors en arrière et prit une posture offensive. M. Fauvarque en fit autant et bientôt les deux adversaires furent aux prises. Les chapeaux roulèrent sur le sol et les coups de poing commençaient à s'échanger quand les agents de police intervinrent et séparèrent les deux combattants.

M. Fauvarque, s'adressant alors au rédacteur de l'*Egalité*, lui dit : « J'ai voulu vous prouver que je ne suis pas un pleutre. »

Les agents dressèrent alors procès-verbal à la charge de M. Jules Fauvarque, âgé de 27 ans, demeurant 100, boulevard de Paris, pour violences légères.

Vers la fin de l'incident, un rassemblement d'une cinquantaine de personnes s'était formé en face de la Bourse.

Notre concitoyen, M. Charles Droulers, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient de soutenir devant la Faculté de droit, sa thèse pour le doctorat.

M. Droulers avait pris pour sujet : *La loi du 30 novembre 1894 relative aux habitations à bon marché : son application dans une grande ville industrielle.*

Nous reparlerons de cette thèse particulièrement intéressante pour nous, puisque la ville dont il s'agit est Roubaix.

Le Comité Justice-Egalité. — Le Comité Justice-Egalité se réunira ce soir, à huit heures et demie, en son local ordinaire.

Le Bulletin de statistique sanitaire pour l'année 1897. — Pendant l'année dernière, il y a eu 3 837 naissances d'enfants vivants, 2,456 décès, mort-nés non compris, 165 mort-nés; 1,287 mariages et 23 divorces.

L'état-civil a enregistré 3,180 naissances légitimes et 657 illégitimes; et 119 mort-nés légitimes et 46 illégitimes.

Voici la répartition des décès survenus sur le territoire de la commune :

Fièvre typhoïde 21, rougeole 69, scarlatine 3, coqueluche 42, diphtérie 23, phtisie pulmonaire 292, méningite tuberculeuse 54, autres tuberculoses 37, cancers et autres tumeurs 77, méningite simple 51, congestion 120, paralysie 4, ramollissement cérébral 28, maladies organiques du cœur 147, bronchite aiguë 110, bronchite chronique 148, pneumonie 140, diarrhée, gastro-entérite, dysenterie 344, maladies cholériformes 120, fièvre et péritonite puerpérales 18, autres affections puerpérales 4, débilité congénitale 96, sénilité 102, suicides 25, autres morts violentes 51, autres causes de mort 341, causes restées inconnues 22.

Ces décès se répartissent comme suit : 754 d'enfants de moins de un an, 447 de un an à 19 ans ; 336 de 20 à 39 ans ; 369 de 40 à 59 ans et 550 de 60 et au-delà. Total général, 2456.

La distribution de layettes. — Comme nous l'avons annoncé, le Conseil municipal a ouvert un crédit au budget de 1898 pour distribution de layettes aux familles nécessiteuses.

Cette distribution vient d'être commencée sous forme de bons délivrés sur leur demande aux personnes qui viennent faire à la mairie une déclaration de naissance.

Le concours hippique. — Le concours hippique international, organisé par le Club hippique de Roubaix dans sa piste du Breucq, aura lieu le lundi 23 mai, à une heure et demie de l'après-midi. 2,000 francs de prix sont offerts par la Société hippique française pour chevaux de 2 et 3 ans, nés et élevés en France. En voici la liste :

Première catégorie. — 1er prix, 250 fr., plaque et flots de rubans; 2e, 200 fr., id.; 3e, 150, id.; 4e, 100, id.; 5e, 100, id.; 5e, 100, id.; 7e, 8e, 9e et 10e prix, plaques et flots.

Deuxième catégorie. — 1er prix, 250 fr., plaque et flots de rubans; 2e, 200 fr., id.; 3e, 150, id.; 4e, 100, id.; 5e, 100, id.; 6e, 100 id.; 7e, 8e, 9e et 10e prix, plaques et flots.

Récapitulation : 1.800 fr. en espèces. Plaques et flots, 200, 2,000 fr. Entrée : 20 fr. par cheval.

Cours publics donnés à Roubaix par les Facultés catholiques. — La série des conférences données cet hiver à Roubaix par Messieurs les professeurs des Facultés de Lille sera clôturée vendredi 25 mars. Cette dernière séance sera présidée par Mgr Baunard, qui prononcera une allocution; elle se tiendra dans la grande salle de la Maison des Œuvres, 84, Grand'Rue, à 8 heures 1/4 du soir.

M. l'abbé Lecigne donnera sa troisième conférence sur *le mouvement néo-chrétien dans la poésie et le roman contemporains.*

Ce sujet tout d'actualité offrira le plus vif intérêt.

La conférence sera suivie de la distribution des prix aux auteurs des meilleurs résumés des différents cours.

Récompenses aux expositions culinaires de Paris et de Lille. — Mme veuve Wattrelos-Rose vient d'obtenir une médaille d'or, pour ses gaufres, à l'exposition culinaire de Lille, et à celle de Paris.

La grève des tisserands de l'établissement de MM. H. Ternynck et fils. — Dans la journée de mardi, sept tisserands grévistes de l'établissement de MM. H. Ternynck et fils, fabricants, boulevard de Fourmies, ont repris le chemin de l'atelier, ce qui porte à trente-sept le nombre des ouvriers qui travaillent actuellement.

Une découverte hygiénique. — Prendre l'apéritif le plus aimé de la grande masse du public, le préparer avec le plus grand soin et avec des produits de premier choix, c'est déjà faire beaucoup pour obtenir le succès. Mais, lorsqu'à cet apponit, on ajoute par surcroît une découverte qui transforme l'apéritif favori, en une boisson éminemment tonique, vivifiante et hygiénique, le succès devient irrésistible.

C'est ce qu'a réalisé la *Grande Distillerie Cusenier*, en introduisant par des procédés spéciaux, dans la liqueur d'absinthe, l'oxygène, le gaz vital par excellence.

Aussi l'*Absinthe oxygéné Cusenier* a-t-elle remplacé depuis quelque temps toutes les autres marques. 218861

Les accidents d'atelier. — Un ouvrier dégorgeur de la Société Anonyme de la rue du Collège a reçu, sur le pied gauche, un recouvrement de son métier qui lui a fait une grave contusion.

Le blessé, Pierre Selle, âgé de 48 ans, qui demeure rue de l'Ommelet, a été soigné par M. le docteur Butruille, qui lui a prescrit un repos de dix jours.

— Jules Marlier, menuisier, âgé de 37 ans, demeurant rue des Charpentiers, a eu l'extrémité d'un doigt écrasée dans un tour, chez son patron, M. Dubois-Desrousseaux, entrepreneur, rue de Blanchemaille. M. le docteur Lepers lui a donné ses soins.

— Un fileur de l'établissement de MM. Motte et Blanchot, filateurs, boulevard de Beaurepaire, a eu, pendant son travail, le bras gauche serré entre les poulies motrices et une pièce fixe de son métier. M. le docteur Lepoutre a donné ses soins au blessé, le nommé Jean Goddyn, âgé de 62 ans, demeurant rue d'Avelghem.

— Dans la fabrique de MM. Prouvost frères et Barenne, rue Claude-Lorrain, l'on a eu à déplorer dans la même journée deux accidents heureusement sans gravité.

Un tisserand, Jules Fourmanoir, âgé de 41 ans, demeurant rue de Tournai, s'est blessé à la main gauche en levant un poids.

Quant à l'autre accident, c'est Maria Simaer, bobineuse, âgée de 20 ans, demeurant boulevard de Fourmies, qui en a été la victime. En voulant rattraper une bobine dans son métier, elle a eu l'index de la main droite pris dans un engrenage. M. le docteur Butruille a donné ses soins à ces deux derniers blessés.

Un accident rue de la Chaussée. — Un tisserand, J.-B. Page, âgé de trente-un ans, demeurant rue de la Chaussée, est tombé, lundi après-midi, sur un ustensile de ménage. Il s'est fait à l'avant-bras droit une blessure de plusieurs centimètres de profondeur. M. le docteur Plancke, lui a donné ses soins et l'a ensuite fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation d'un expulsé. — Le brigadier de police Bayart, passant rue de l'Avocat dans l'après-midi de mardi, aperçut un individu qu'il savait être sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il s'empressa de lui mettre la main au collet et de l'emmener au dépôt. Cet expulsé est le nommé Adolphe Radeaux, chiffonnier, âgé de 35 ans, demeurant rue du Gaz, à Mouscron.

Un vétérinaire blessé par un cheval. — Lundi après-midi, M. P. Lamané, vétérinaire, demeurant boulevard Gambetta, était occupé à donner chez lui des soins à un cheval malade quand l'animal lui allongea une terrible ruade qui le renversa.

M. Lamané a reçu le coup de pied au menton ; il a la mâchoire inférieure fracturée en deux endroits et une plaie contuse à la tête. M. le docteur Lepoutre lui a donné les premiers soins.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — Journée du mardi 22 mars : Hommes et femmes, 300 ; enfants, 290. — Refuge de nuit, 29 lits occupés.

Menus faits. — Deux habitants de la rue de la Paix, Louis Desimpel, chauffeur, âgé de 40 ans, et Louis Verly, potassier, âgé de 25 ans, ont été arrêtés dans la journée de lundi, le premier pour ivresse manifeste et le second sous l'inculpation de bris de carreaux de vitre, chez M. Clauss, cabaretier, rue du Collège.

— Bruno Rusquart, tisserand, âgé de 30 ans, demeurant rue des Fossés, inculpé d'ivresse et de bris d'ustensiles de ménage chez M. Emile Olivier, a été emmené au dépôt de la place Sainte-Elisabeth.

Croix. — « *Union sociale et patriotique* » *de Croix.* — Jeudi 24 courant, à huit heures et demie du soir, chez M. Jules Etienne, estaminet du « Canon d'Or », Grande-Rue. Réunion générale de tous les membres des comités de sections et sous-section de Croix. Présence indispensable.

— *Un emprunteur audacieux.* — Lundi soir, vers trois heures, Mme veuve Velghe, 59 ans, ménagère, rue Constantine, à Croix, voyait entrer chez elle un individu, nommé Vantieghem, qui venait lui demander deux francs à emprunter. Le beau-fils de la dame Velghe, Charles Nolf, 27 ans, tailleur, qui se trouvait là, voulant se débarrasser de l'importun, qui devenait menaçant, lui avança dix sous.

Vantieghem partit alors mais revint, une demi-heure après, et, trouvant la porte de la maison fermée, se mit à la frapper des poings et du pied.

Cédant à tant d'assauts, la serrure se brisa ainsi qu'un panneau et la porte s'ouvrit.

A ce moment, la dame Velghe était sortie, laissant son beau-fils à la garde de la maison. Une lutte s'engagea entre les deux hommes et Vantieghem s'étant armé d'une paire de ciseaux de tailleur, allait en frapper Charles Nolf quand celui-ci, réunissant ses forces, réussit à le mettre dehors.

Dans la rue, des coups de poing et des coups de pied furent échangés, mais Nolf eut encore le dessus. Quoique battu, l'audacieux emprunteur se présentait, une troisième fois, à la maison Velghe, vers minuit, plus ivre et plus furieux encore, et il fallut, pour l'éloigner, que les habitants de la maison jetassent l'alarme dans le quartier.

Les divers témoins de ces scènes successives ont été entendus, mardi, par M. Séguin, commissaire de police, et l'arrestation de Vantieghem a été opérée.

— *Entre maçons.* — Nous avons parlé hier de l'inqualifiable agression dont a été victime un maçon du Breucq, Florentin Dhondt, qui travaillait à Croix, rue de la Pannerie, pour le compte de M. Bernard. Dans un moment de colère, son agresseur Henri Decobecq, 25 ans, manœuvre, lui avait saisi l'oreille droite entre les dents et l'avait mordu cruellement.

La victime a consenti à retirer la plainte déposée lundi entre les mains du garde Ghosquière ; mais, néanmoins, après interrogatoire, M. le commissaire de police a dressé contravention au jeune Decobecq qui sera poursuivi en simple police pour ivresse et voies de fait.

— La musique et la danse dans les cabarets sont interdites par l'article 1er de l'arrêté du 16 mai 1884. En infraction à cet arrêté, le cabaretier Louis Lagache, 37 ans, place St-Martin, a été l'objet d'un rapport dressé par les gardes Spriet et Ghesquière.

Wasquehal. — *Société chorale « Les Amis Réunis ».* — Les membres de la société chorale « Les Amis Réunis » de Wasquehal, sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir mercredi, à huit heures trois quarts, heure militaire. Un nouveau chœur devant être mis à l'étude, on compte sur la présence de tous les sociétaires.

— *Avis aux conscrits.* — On nous prie d'informer les jeunes conscrits de la commune qui doivent se présenter pour le conseil de revision, vendredi 25 mars, que le rendez-vous fixé pour le départ aura lieu chez M. Amand Roussel, estaminet du Pont du Moulin, à dix heures et demie très précises du matin.

Touffiers. — *Au sujet de la nationalité.* — Un cas intéressant pour beaucoup vient de se produire au sujet de la nationalité d'un habitant de cette commune.

En vertu d'un arrêté de la Cour de cassation, un tisserand de Touffiers, dont le cas vient de se présenter, né en France d'un père de la Belgique, alors que ce pays appartenait à la France, est Français en vertu de la loi du 7 février 1851. Les traités de 1814 et la loi du 15 octobre de la même année ne peuvent ni ne doivent être interprétés dans un sens rétroactif.

L'individu reste Français, même s'il a excipé de son extranéité pendant même sa minorité, pour se soustraire aux obligations du recrutement en France.

La mairie a reçu notification de cette décision.

VENDRE DU BON
VENDRE BEAUCOUP
VENDRE BON MARCHÉ

Telle est la devise de la grande laiterie d'Oostcamp qui *vend en ce moment son délicieux beurre 3,30 le kilog.*

A ce prix tout le monde peut en manger.

Rue du Bois, 13, et dépôts succursales.

LE MEILLEUR LAXATIF

A employer en tous temps est assurément la **Pilule Savonneuse Boissy**. En s'émulsionnant dans l'intestin, elle agit très doucement sans occasionner ni coliques ni tranchées, aucune irritation ne persiste donc après son effet. Les personnes souffrant de l'estomac et du foie se trouveront bien de son usage. La boîte : **2 francs**, Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann, Roubaix. 26135

ŒUFS FRAIS, 13, rue du Bois, 13.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
depuis 3 fr. le cent.— IMPRIMERIE ALFRED REBOUX
AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Musique municipale. — Nous publions, sous la rubrique « Concerts et spectacles » le programme du concert que donnera la musique municipale à ses membres honoraires le dimanche 27 mars, à six heures du soir.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27630

UNE GRAVE AFFAIRE DE REBELLION

Surlendemain de Mi-Carême. — Entre terrassiers. — Un agent qui dégaine. — Sept arrestations.

Il est bien rare que les lendemains de carnaval ou de Mi Carême ne provoquent des scènes où la police est obligée d'intervenir. Celle que nous allons relater a présenté une certaine gravité et a amené l'arrestation de sept coupables.

M. Delemer, entrepreneur qui a en ce moment une équipe d'ouvriers belges occupés à des travaux de terrassement d'une nouvelle usine chez MM. Mathou et Dubrulle, 95, boulevard Gambetta, n'avait pas cru pouvoir accorder la veille le congé de l'après-midi de lundi à ces ouvriers. Ceux-ci cessèrent le travail à midi. Quand ils arrivèrent mardi matin pour reprendre leur besogne, le contre-maître leur déclara qu'ils étaient remplacés. Ils firent bien quelques observations, mais allèrent se consoler dans un cabaret en face.

Les libations se prolongèrent et le groupe sortit vers neuf heures; armés d'un litre de genièvre et d'un verre, ils s'installèrent sur le gazon à quelques pas de l'endroit où leurs remplaçants faisaient les chargements de terre, et entonnèrent des chansons dans leur jargon